

---

**ORDRE DU JOUR**

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

---

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

-Séance régulière du conseil 10 Mai 2016

---

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)**

---

**5. RAPPORT D'ACTIVITÉS**

- 5.1. Rapport du Directeur SSI
  - 5.2. Rapport du Directeur Loisirs
  - 5.3. Rapport Inspecteur municipal
  - 5.4. Rapport Travaux Publics
- 

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 6.1. Service de Sécurité incendie – Aménagement bureau de prévention
- 

**7. SERVICE DES FINANCES**

- 7.1. Présentation des états financiers 2015 – Cabinet Michel Beaulieu
  - 7.2. Acceptation des comptes à payer au fonds d'administration générale
  - 7.3. Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 mai 2016
  - 7.4. Chambre de Commerce des Jardins-de-Napierville – Adhésion 2016
  - 7.5. Programme d'aide à l'entretien du réseau local
- 

**8. SERVICE ADMINISTRATIF ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1. Projet pilote 3 mois – Accessibilité des procès-verbaux par internet
  - 8.2. Embauche de madame Josiane Gravel-Brunet au poste d'étudiante-horticultrice pour la saison 2016
  - 8.3. Félicitation pour les 25 ans de carrières de madame Carmen Beaudin
- 

**9. POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

---

**10. SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT**

- 10.1. Soumission - Branchement égout sanitaire Rue Rogel-Lamoureux
  - 10.2. Soumission Traitement contre l'agrile du frêne
- 

**11. TRAVAUX PUBLICS**

- 11.1. M.R.C. - Appel d'Offre regroupée MRC – Pavage 2016
  - 11.2. M.R.C. - Appel d'Offre regroupée MRC – Sel de déglçage 2016
- 

**12. LOISIRS, CULTURE, & FAMILLE**

- 12.1. Ligue de soccer de la Frontière : Cotisation
- 

**13. DEMANDE ADRESSÉE AU CONSEIL**

- 13.1. Cercle de Fermières de Napierville – Demande d'aide financière
- 

**14. VARIA**

- 14.1. Demande de modification au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- 

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

**LA PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, tenue le 14 juin 2016 à 20 :05 à l'hôtel de ville située au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

Sont présents :

Le maire et président d'assemblée, monsieur Normand Lefebvre  
Madame, la conseillère, Carole Forget,  
Messieurs, les conseillers(ère), Maurice Boissy, Jean Cheney, Jean-Marie Mercier & Michel Monette.

Également présent :

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur James L.Lacroix  
L'inspecteur municipal, monsieur Pierre Morand  
Le directeur des Services des incendies, monsieur Patrick Gagnon

**RÉSOLUTION NO.2016-06-151**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'ouvrir la séance du conseil à 20:05.

**RÉSOLUTION NO.2016-06-152**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de monsieur Jean Cheney, appuyé par monsieur Maurice Boissy et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, tout en laissant l'item « varia » ouvert.

**RÉSOLUTION NO.2016-06-153**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 MAI 2016**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal ;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'adopter le procès-verbal du 10 mai 2016.

**PÉRIODE DE QUESTIONS (D'INTÉRÊTS GÉNÉRAUX)**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

**DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR SSI**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR LOISIRS**

**DÉPÔT DU RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS**

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR**

**RÉSOLUTION NO.2016-06-154**  
**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – AMÉNAGEMENT**  
**BUREAU DE PRÉVENTION**

CONSIDÉRANT LA résolution #2016-06-271 du conseil municipal de Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE le service de Sécurité incendie a rapatrié le service de prévention ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'aménager un bureau pour le préventionniste ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Michel Monette et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'autoriser le Directeur du Service de Sécurité incendies à procéder à une dépense approximative de 8,000 \$ pour l'achat de matériel et la construction nécessaire à l'aménagement d'un bureau de travail pour le préventionniste.

### **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2015**

Monsieur Michaël Rodrigue de la société Michel Beaulieu CPA Inc. vient présenter les états financiers 2015 aux membres du conseil ainsi qu'aux personnes présentes à la séance.

### **RÉSOLUTION NO.2016-06-155** **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER AU FONDS** **D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Sur proposition de monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean-Marie Mercier et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère)(ère) présents d'approuver les comptes à payer, tel que mentionnés au fonds d'administration générale, en date du 31 mai 2016 au montant de 122,692.23 \$

### **DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 MAI 2016**

### **RÉSOLUTION NO.2016-06-156** **CHAMBRE DE COMMERCE DES JARDINS-DE-** **NAPIERVILLE – ADHÉSION 2016**

CONSIDÉRANT LA facture #20170074 daté du 2016-04-01 concernant l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de Commerce des Jardins-de-Napierville ;

CONSIDÉRANT UN montant de 344,93 \$ taxes incluses pour cette adhésion ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'accepter le renouvellement à la Chambre de Commerce des Jardins-de-Napierville au montant de 344,93 \$ taxes incluses.

### **RÉSOLUTION NO.2016-06-157** **PROGRAMMATION D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 68,692 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

CONSIDÉRANT QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

CONSIDÉRANT QUE la société Michel Beaulieu CPA Inc. Sera mandaté pour effectuer cette reddition de comptes ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#### **RÉSOLUTION NO.2016-06-158**

#### **PROJET PILOTE DE 3 MOIS – ACCESSIBILITÉ DES PROCÈS-VERBAUX PAR INTERNET**

CONSIDÉRANT LE désir du conseil municipal de mettre en place un projet pilote de 3 mois concernant la mise en disponibilité des procès-verbaux par le biais du site internet de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les procès-verbaux doivent être approuvés avant d'être rendus disponibles sur le site de la municipalité ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de mandater monsieur James L.Lacroix, directeur général, de rendre les procès-verbaux disponibles à partir de leur adoption par le conseil.

#### **RÉSOLUTION NO.2016-06-159**

#### **EMBAUCHE DE MADAME JOSIANE GRAVEL-BRUNET AU POSTE D'ÉTUDIANTE-HORTICULTRICE POUR LA SAISON 2016**

CONSIDÉRANT LA résolution #2016-05-135 prévoyant l'embauche d'un employé saisonnier ;

CONSIDÉRANT LA soumission de quatre candidatures pour le poste ;

CONSIDÉRANT LA recommandation de monsieur James L.Lacroix, directeur général, d'embaucher madame Joanie Gravel-Brunet pour le poste saisonnier ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'embaucher madame Joanie Gravel-Brunet pour une période du 13 juin jusqu'au 19 août 2016 pour un horaire de 36 heures semaines à 14 \$ de l'heure.

#### **RÉSOLUTION NO.2016-06-160**

#### **FÉLICITATION POUR LES 25 ANS DE CARRIÈRES DE MADAME CARMEN BEAUDIN**

CONSIDÉRANT QUE madame Carmen Beaudin, coordonnatrice aux opérations, est l'emploi de la municipalité depuis le 15 juin 1991;

CONSIDÉRANT LE dévouement avec lequel madame Beaudin a occupé ses fonctions durant ces 25 années ;

CONSIDÉRANT LE désir du conseil de souligner cet anniversaire ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'offrir ses plus sincères félicitations et remerciements, pour ses 25 ans de dévouements pour la municipalité et la communauté, à madame Carmen Beaudin.

Il est également résolu d'offrir en guise de remerciement une semaine de congé complémentaire à madame Carmen Beaudin pour s'établir à 5 semaines annuellement.

**RÉSOLUTION NO.2016-06-161**  
**SOUSSION – BRANCHEMENT ÉGOUT SANITAIRE RUE ROGEL-LAMOUREUX**

CONSIDÉRANT LE projet du bureau d'assurance Lareau et de son branchement d'égout sanitaire sur la rue Rogel-Lamoureux ;

CONSIDÉRANT LA réception de deux soumissions pour le projet :

-Transport Alain Grégoire Inc. - 3,045.69 \$ taxe incluses

-Excavation R.Fortier & Fils Inc. - 3,150 \$ taxe en sus

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Maurice Boissy et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'accepter la soumission de Transport Alain Grégoire Inc. au montant de 3,045.69 \$ taxes incluses.

**RÉSOLUTION NO.2016-06-162**  
**SOUSSION – TRAITEMENT CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE**

CONSIDÉRANT UNE soumission, de la part de monsieur Patrick Van Winden de l'entreprise Horizon Frêne Inc., reçue par courriel concernant le traitement contre l'agrile du frêne ;

CONSIDÉRANT QUE 35 arbres au parc Louis-Cyr devraient être traités pour un montant de 3,710 \$ plus taxe ainsi que les arbres sur le terrain de la municipalité pour un montant de 750 \$ plus taxes.

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents de refuser la soumission de l'entreprise Horizon Frêne Inc. au montant de 750 \$ plus taxes.

**RÉSOLUTION NO.2016-06-163**  
**M.R.C. - APPEL D'OFFRES REGROUPÉ – PAVAGE 2016**

CONSIDÉRANT UN appel d'offres regroupé organisé par la M.R.C. des Jardins-de-Napierville concernant les travaux de pavages pour la saison 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres de la M.R.C. a signifié l'entreprise Béton Mobile Saint-Alphonse Inc. comme étant l'entreprise ayant soumis la soumission conforme la plus basse au prix de 516,048.62 \$ incluant les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT LE désir du conseil d'utiliser l'appel d'offres organisé par la M.R.C. pour approvisionner la municipalité pour la saison 2016-2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se réserve le droit de contacter le soumissionnaire pour retirer des items du bordereau de soumission ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'accepter la soumission de l'entreprise Béton Mobile Saint-Alphonse Inc. au prix de 516,048.62 \$ incluant les taxes applicables.

**RÉSOLUTION NO.2016-06-164**

**M.R.C. - APPEL D'OFFRES REGROUPE – SEL DE DÉGLAÇAGE 2016**

CONSIDÉRANT UN appel d'offres regroupé organisé par la M.R.C. des Jardins-de-Napierville concernant l'approvisionnement en sel de déglacage pour la saison d'hiver 2016-2017 ;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres de la M.R.C. a signifié l'entreprise Technologie de dégivrage Cargill comme étant l'entreprise ayant soumis la soumission conforme la plus basse au prix de 102,65 \$ la tonne métrique incluant les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT LE désir du conseil d'utiliser l'appel d'offres organisé par la M.R.C. pour approvisionner la municipalité pour la saison 2016-2017 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Maurice Boissy, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'accepter la soumission de l'entreprise Technologie de dégivrage Cargill au prix de 102,65 \$ la tonne métrique incluant les taxes applicables.

**RÉSOLUTION NO.2016-06-165**

**LIGUE DE SOCCER DE LA FRONTIÈRE : COTISATION**

CONSIDÉRANT LA résolution #2016-06-269 du conseil municipal de Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE chaque club doit verser à la Ligue de soccer de la Frontière un montant de 12 \$ pour chaque joueur de 6 ans et moins et de 18 \$ pour chaque joueur de plus de 6 ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville a fait une avance de fonds à la Ligue de soccer de la Frontière en date du 1er octobre suivant résolution numéro 2015-10-543;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de reporter l'item à la séance du conseil de juillet pour avoir le temps de prendre des informations.

**RÉSOLUTION NO.2016-06-166**

**CERCLE DE FERMÈRES DE NAPIERVILLE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT UNE correspondance datée du 10 mai 2016 provenant du Cercle des Fermières de Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE cette correspondance fait état d'une demande d'aide financière pour contribuer financièrement aux dépenses courantes de l'organisation ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'octroyer une aide financière de 200 \$ au Cercle des Fermières de Napierville.

**RÉSOLUTION NO.2016-06-167**

**DEMANDE DE MODIFICATION AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) a été mis sur pied en avril 1993, suite à une décision gouvernementale visant à rétrocéder la gestion du réseau routier local aux municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le programme distribue des compensations aux municipalités pour aider à couvrir les frais encourus pour l'entretien courant et préventif des routes locales ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux admissibles excluent maintenant, l'entretien des chemins hivernal, un critère d'admissibilité dans le

passé ;

CONSIDÉRANT QUE ces montants font partie intégrante des budgets des petites municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le balayage et le nettoyage de la chaussée ainsi que le déneigement devraient se qualifier comme travaux admissibles au programme d'aide à l'entretien du réseau local ;

CONSIDÉRANT QUE les petites municipalités ne possèdent pas de budgets substantiels pour l'entretien des chemins tels que décrits dans les modalités d'application du programme de 2016 et que l'atteinte du critère de 90 %, approuvé par le ministère comme travaux admissibles sans inclure le déneigement est difficilement atteignable ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme n'a jamais été bonifié ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de reconsidérer la décision d'exclure l'entretien des chemins d'hiver dans la reddition de comptes;

DE demander à la MRC des Jardins-de-Napierville de nous appuyer dans ce dossier, et que notre MRC demande aux MRC avoisinantes d'appuyer les petites municipalités sur leurs territoires.

#### **RÉSOLUTION NO.2016-06-168**

#### **1ÈRE AVENUE – RÉPARTITION FACTURE COMPTEUR D'EAU**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-05-132 stipulant que la facture de 6,617.71 \$ pour les frais d'installation de compteur d'eau pour la 1ère Avenue allait être imputé selon le principe d'utilisateur payeur aux contribuables de la 1ère Avenue ;

CONSIDÉRANT LE désir du conseil municipal d'adoucir l'impact financier de cette facture ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'imputer la facture de 6,617.71 \$ aux contribuables de la 1ère Avenue sur leur compte de taxe annuelle, selon les modalités habituelles, avec un amortissement de 5 ans.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS (D'INTÉRÊTS GÉNÉRAUX)**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

#### **RÉSOLUTION NO.2016-06-169**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Jean Cheney, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents de lever la séance du conseil à 21:11.

---

**NORMAND LEFEBVRE**  
**MAIRE**

---

**JAMES LANGLOIS LACROIX**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**& SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**